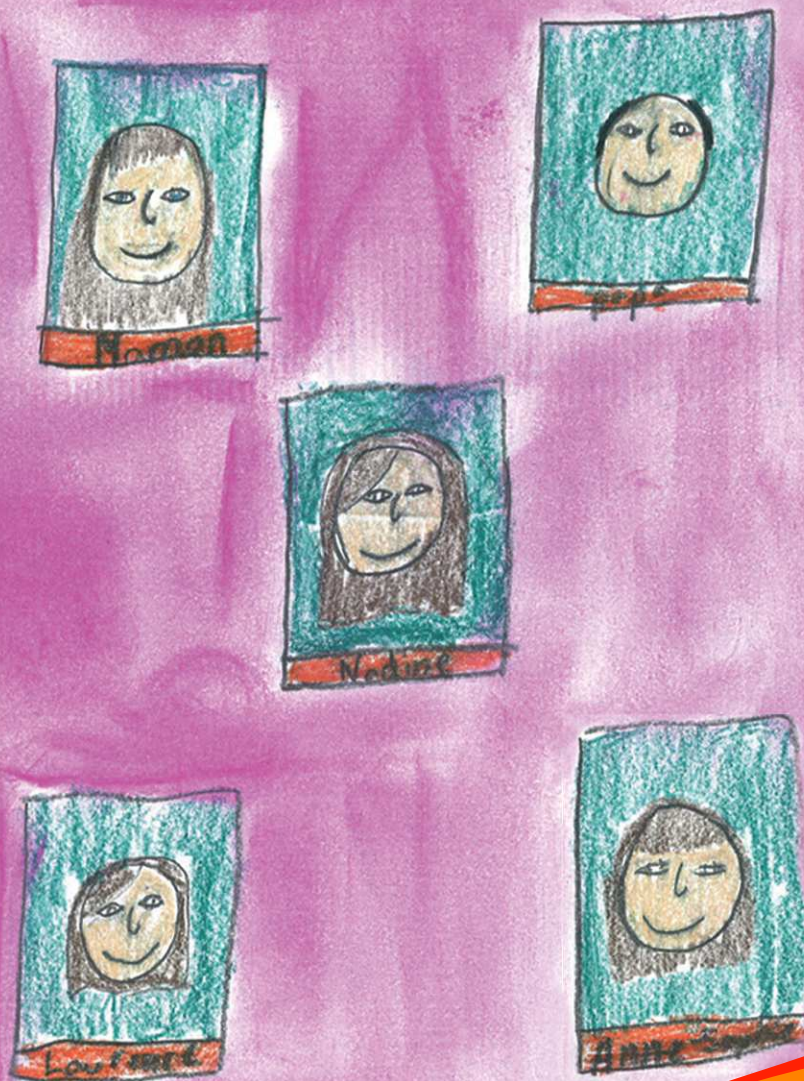


Politique familiale et des aînés



Municipalité de L'Île-d'Anticosti



Politique familiale et des aînés



NOTES ET CRÉDITS

La Politique familiale et des aînés a été adoptée le XXX 2011.

Merci au gouvernement du Québec, ministère de la Famille et des aînés pour son soutien financier dans le cadre du programme de soutien pour la réalisation d'une politique familiale et des aînés incluant le volet aînés.

Merci particulier au Carrefour action municipale et famille et à madame Linda Duval pour son aide précieuse.

Illustrations : Émyle Bisson
Laurence Hébert
Nadine Hébert
Gabrielle Malouin
Jeanne Malouin
Laurie Malouin
Marilou Malouin
Pierrot Malouin
Mariève Poulin
Megan Poulin

Graphisme : Pier Malouin



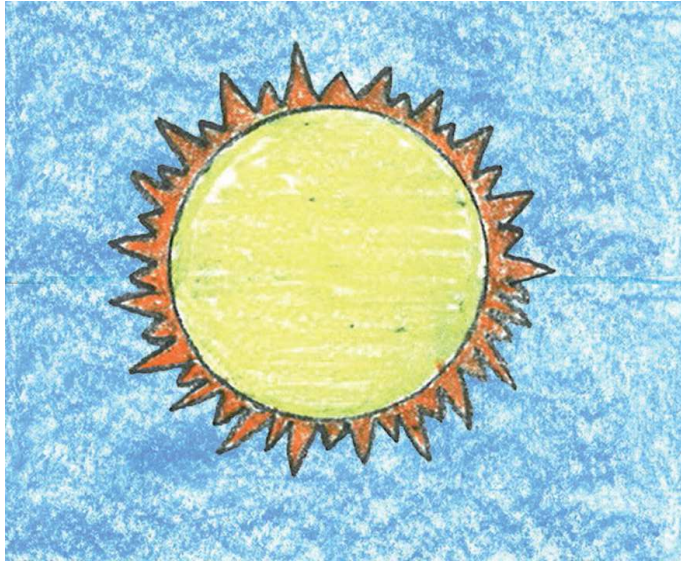
Politique familiale et des aînés



TABLE DES MATIÈRES

Notes et crédits	2
Table des matières	3
Mot du maire	4
Mot de la responsable des questions familles-aînés	5
Historique de l'île	6
Et du processus de politique familiale et des aînés	7
Politique familiale et des aînés : définition et objectifs	8
Statistiques des familles	9
Définition de la famille et des aînés	10
Une famille c'est :	11
Un aîné c'est :	11
Nos valeurs	12
Principes directeurs	13
Axes d'intervention	14
Conclusion	15
Comité consultatif	16
Conseil municipal au moment de l'adoption de la politique familiale et des aînés et du plan d'action	16

Politique familiale et des aînés



MOT DU MAIRE

Au terme d'une réflexion de dix-huit mois, nous voilà avec un cadre de référence qui exprime les besoins de nos familles et de nos aînés. Le processus entrepris par un groupe de citoyens nous a permis de connaître les préoccupations et les solutions envisagées par nos résidents afin d'améliorer la qualité de vie de notre population.

Port-Menier a beau être une grande famille, il était important de faire le point et de mettre de l'avant une politique qui ferait une différence dans la vision à long terme de notre village, mais également au quotidien. Non seulement la politique fait de la famille et des aînés une priorité, elle met sur pied un plan d'action que le conseil municipal s'engage à réaliser.

Je souhaite remercier les membres du comité consultatif et les résidents qui ont pris le temps de répondre aux multiples sondages. La concertation et le dynamisme sont essentiels à la vitalité de notre communauté et je suis fier du processus et du résultat de la démarche de la politique familiale et des aînés.

Denis Duteau
Maire



Politique familiale et des aînés



MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES-AÎNÉS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons lancé le projet de politique familiale et des aînés. Temps de consultation et de réflexion enrichissante pour tous les membres du comité consultatif et de notre communauté.

L'adoption du plan d'action permettra d'améliorer la qualité de vie et d'assurer le mieux-être de nos familles, des plus jeunes aux plus âgés. Nous reconnaissons ainsi leur contribution au maintien de la vitalité et du dynamisme de notre milieu.

Je remercie mesdames Julie Lavallée, chargée de projet et Francine Ross, agente de développement à la municipalité, qui n'ont ménagé aucun effort pour la réalisation de ce projet.

Soucieuse de maintenir les familles et les aînés au cœur de nos préoccupations, je m'engage à défendre fièrement leurs intérêts et veiller au suivi du plan d'action au sein du Conseil municipal.

**Nathalie Fournier, conseillère municipale
Responsable des questions familles-aînés**



Politique familiale et des aînés



HISTORIQUE DE L'ÎLE

Jacques Cartier est le premier européen à reconnaître et mentionner l'existence de l'île lors de son premier voyage en 1534. Louis Joliet, de 1680 à 1690, et Louis-Olivier Gamache à partir de 1823, sont les premiers à exploiter les ressources naturelles d'Anticosti. Plus tard en 1895, l'île est achetée par un riche chocolatier français, Henri Menier. Il consacre alors énormément d'argent au développement de son paradis de chasse et de pêche. L'introduction de 220 cerfs de Virginie est sans aucun doute le geste le plus important qu'il posa pendant ces années puisque l'île est maintenant connue pour l'omniprésence du cerf et la chasse exceptionnelle qu'on peut y faire. En 1926, l'île est vendue à l'Anticosti Corporation. À partir de cette époque, et jusqu'au début des années 1970, l'économie de l'île sera axée presque exclusivement sur l'exploitation forestière. En 1974, la Consolidated Bathurst Ltd décide de la mettre en vente et le gouvernement du Québec s'en porte acquéreur. De 1974 à 1983, le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche sera responsable de la gestion de l'île et y développera l'industrie du tourisme, de la chasse et de la pêche.

Le processus de municipalisation amorcé en 1982 conduira à l'assermentation du premier conseil municipal le 31 janvier 1984. Dès lors, la communauté se prend en charge et mettra en place des organismes, entreprises et services pour répondre aux besoins des Anticostiens et Anticostiennes.



Politique familiale et des aînés



... ET DU PROCESSUS DE POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

À l'automne 2008, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti établissait ses priorités et s'enrichissait d'un plan d'action économique triennal. La volonté de se doter d'une politique familiale et des aînés s'est alors imposée au sein du conseil municipal qui désirait mettre en place un outil de référence pour veiller au mieux-être de ses familles et de ses aînés. C'est donc à la fin de 2009 qu'étaient effectuées les premières démarches visant à développer et adopter le réflexe « Penser et agir familles-aînés » au sein de notre communauté.

La Municipalité de L'Île-d'Anticosti signe le protocole d'entente 18 mars 2010 avec le ministère de la Famille et des Aînés. Le processus de rédaction de la politique et du plan d'action s'est échelonné sur presque dix-huit mois et a nécessité l'implication de plusieurs acteurs du milieu; des citoyens et citoyennes, des représentants des milieux associatif et communautaire ainsi que du réseau de la santé. En tout, onze personnes se sont réunies régulièrement pour réfléchir, analyser et se questionner sur les besoins des aînés et des familles.

Des rencontres adaptées pour les jeunes et les aînés ont permis une meilleure communication et une cueillette d'informations plus fructueuse. Des consultations publiques ont eu lieu à plusieurs reprises; un kiosque installé dans notre petit centre d'achats facilitait les échanges et la collecte de données.

Grâce à des capsules radiophoniques hebdomadaires diffusées sur les ondes de la radio locale, la population était informée sur les motivations et les objectifs visés par la municipalité en plus de suivre les différentes étapes conduisant à l'élaboration de la politique familiale et des aînés. Ces rendez-vous ont sûrement contribué au succès de la participation citoyenne.

Par le biais de ces activités, toutes les familles, les aînés et les jeunes d'âge scolaire ont eu l'opportunité d'exprimer leurs besoins et nous aider à trouver des solutions pour améliorer leur qualité de vie. Enfin, la population a été invitée à consulter et commenter l'avant-projet lors d'un brunch communautaire.

Politique familiale et des aînés

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS : DÉFINITION ET OBJECTIFS

Une politique familiale et des aînés est un cadre de référence et un plan d'action que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti se donne pour la guider dans ses prises de décisions et devenir consciencieuse de ses familles et de ses aînés.

Les objectifs visés par la Municipalité de L'Île d'Anticosti sont :

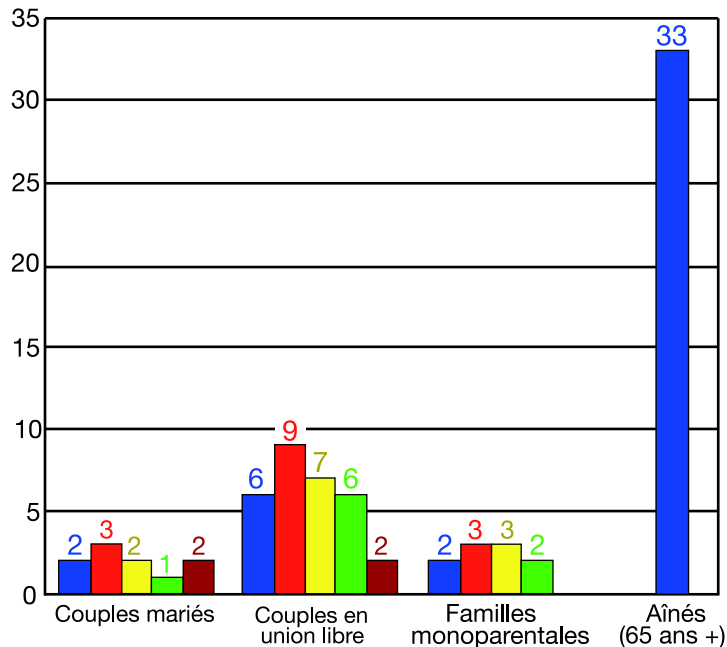
- améliorer la qualité de vie des familles et des aînés;
- stimuler le développement harmonieux de toute la communauté;
- favoriser la rétention des familles et des aînés;
- encourager l'attraction de nouvelles familles :
- renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des familles et des aînés envers leur municipalité;
- soutenir l'action des partenaires dans le rôle essentiel qu'ils jouent auprès des familles et des aînés.



Politique familiale et des aînés

Total des familles selon la structure de la famille et le nombre d'enfants : 25

- Enfants aux études (14-25 ans)
- Enfants à la maison (0-14 ans)
- 1 enfant
- 2 enfants
- 3 enfants +



STATISTIQUES DES FAMILLES

Afin de nous aider à dresser le portrait des familles anticostiennes, nous avons utilisé les définitions provenant de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada.

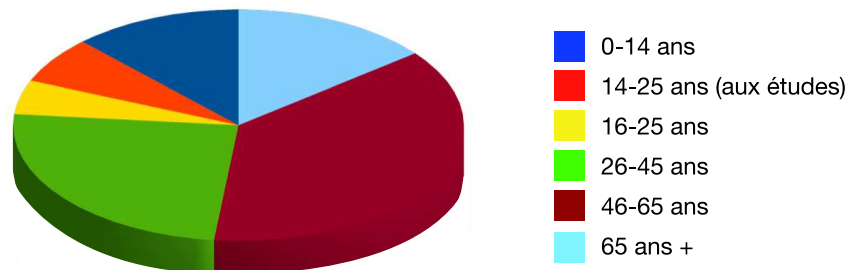
Famille : Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Famille avec enfant : Les « enfants » dans une famille incluent à la fois les enfants vivant avec un ou deux parents et les petits-enfants vivant dans un ménage d'au moins un de leurs grands-parents en l'absence des parents.

Enfant : jeune âgé de 0-25 ans, aux études

Pour effectuer un portrait fiable de notre communauté, la municipalité a effectué un recensement en décembre 2010.

Population en décembre 2010 : 230 pers.



Politique familiale et des aînés



DÉFNITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

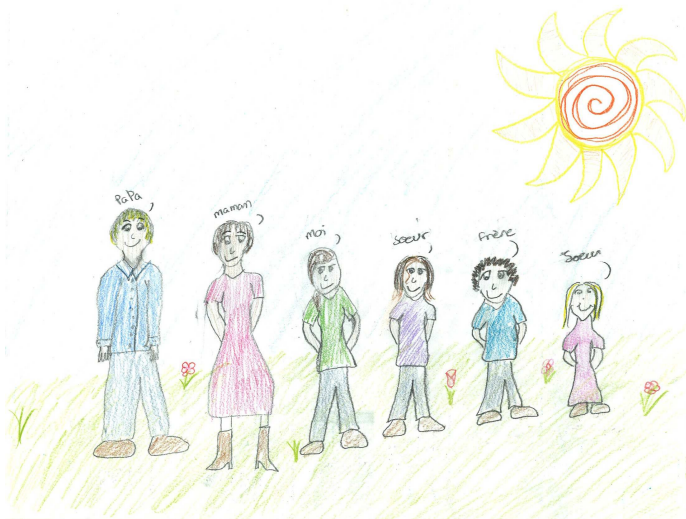
Définir la famille et les aînés a été tout un défi puisque ces deux notions sont très larges et soulèvent aujourd'hui bien des réactions. C'est donc après une longue réflexion et plusieurs consultations publiques, que nous avons établi une définition pour la famille et une pour les aînés.

Le comité consultatif famille-aînés s'entend toutefois pour reconnaître que la communauté est une grande famille où l'on retrouve les valeurs essentielles au bon développement et à l'épanouissement de tout être humain. Celle-ci passe à travers diverses étapes de développement. En constante transformation, la famille d'aujourd'hui se présente sous différentes formes. Au sens plus large, la famille c'est aussi les frères et les sœurs qui ont quitté le nid familial, les cousins, les cousines, les oncles, les tantes, les grands-parents.

Dans le cadre de notre plan d'action, nous avons restreint notre définition afin de bien identifier à qui s'adresse la politique familiale et des aînés.



Politique familiale et des aînés



DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (suite)

Une famille c'est :

La cellule de base de notre société. Elle est la première école de la vie et d'amour, le lieu par excellence de l'humanisation. La famille est un lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Le concept de famille repose autour de la relation parent(s)-enfant(s), sous tous ses modèles (traditionnelle, recomposée, adoptive, monoparentale, homosexuelle) vivant sous le même toit ou en toit partagé.

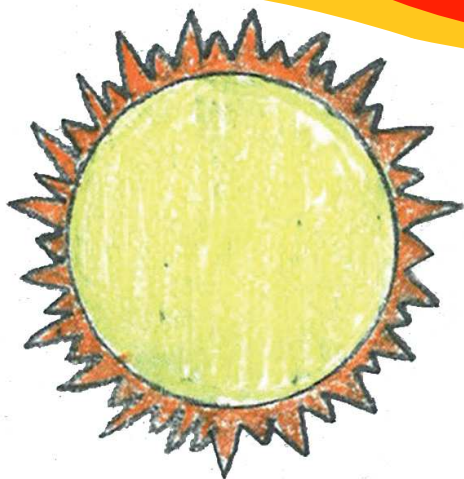
Un aîné c'est :

Une personne âgée de 65 ans et plus.

Le fait d'utiliser l'âge de 65 ans comme point de repère est probablement l'une des manières les plus pratiques de définir la population des aînés du point de vue méthodologique puisqu'elle est utilisée par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec pour compiler leurs données.



Politique familiale et des aînés



NOS VALEURS

Pour le comité consultatif, il est important de respecter les valeurs suivantes dans la réalisation des actions en faveur des familles et des aînés :

Accueil: se comporter de façon hospitalière et accommodante envers ses citoyens et ses nouveaux arrivants.

Intégrité: agir de façon socialement responsable par sa transparence, son impartialité et ses standards d'éthique.

Respect: traiter les familles et les aînés avec égards.

Solidarité: manifester une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide réciproques dans les actions posées favorisant le partage et le développement de services accessibles.

Écoute: demeurer attentif à nos familles et à nos aînés pour créer un environnement favorable à leur épanouissement.

Ouverture d'esprit: faire preuve de souplesse dans les différences.



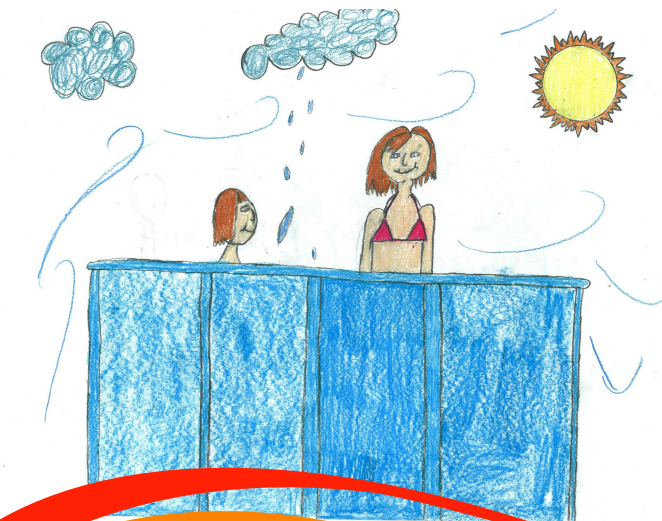
Politique familiale et des aînés



PRINCIPES DIRECTEURS

Inspirés des valeurs, les principes directeurs éclairent et servent de balises à la pratique des intervenants municipaux dans leurs décisions et actions à poser auprès des familles et des aînés. Voici donc les principes directeurs d'intervention de la politique familiale et des aînés

- La famille comme étant le lieu premier d'apprentissage et de socialisation des individus.
- Les aînés comme pilier de notre communauté, gardiens de la tradition et responsables de la transmission de nos valeurs.
- La communication comme moyen privilégié de faire participer les familles et les aînés à la vie municipale.
- La nécessaire complémentarité des interventions des services municipaux, paramunicipaux et des organismes du milieu, de façon à susciter une synergie des ressources.



Politique familiale et des aînés



AXES D'INTERVENTION

La Municipalité de L'Île-d'Anticosti priorise les axes d'intervention suivants :

1. Vie communautaire

Pour le bien-être de nos aînés et de nos familles, développons une municipalité où l'on vise la création de progrès social et économique en assurant leur participation active.

Objectif : Offrir un milieu de vie dynamique et accueillant aux familles et aux aînés.

2. Administration municipale et communication

Pour des aînés et des familles bien informés et bien desservis, maximisons les actions qui leur sont destinées.

Objectif : S'assurer que les services municipaux se préoccupent des familles et des aînés dans leur gestion et planification.

3. Loisirs, sport et culture

Pour des aînés et des familles actifs et épanouis, favorisons des services et des infrastructures pour eux.

Objectif : Favoriser la participation active des familles et des aînés.

4. Santé et sécurité

Pour la santé de nos aînés et de nos familles, optimisons les accès à des services essentiels et favorisons les saines habitudes de vies.

Objectif : Veiller à ce que nos familles et nos aînés vivent sainement dans un milieu sécuritaire.

Un plan d'action a été établi; on y retrouve des actions concrètes qui devront être réalisées au cours des trois prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Cette première politique familiale et des aînés s'appuie sur de nombreux et précieux acquis que la municipalité compte conserver et bonifier.

Politique familiale et des aînés



CONCLUSION

L'élaboration de cette politique familiale et des aînés est le fruit d'un long processus impliquant plusieurs partenaires du milieu. Elle a permis à la Municipalité de L'île-d'Anticosti de prendre véritablement conscience des diverses réalités dans lesquelles sont plongées les familles et les aînés.

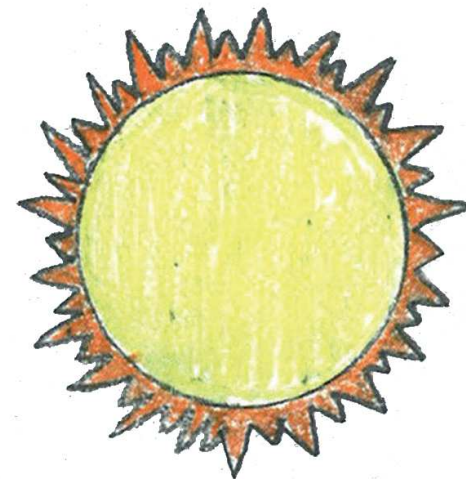
Le véritable impact de cette politique sur les familles et les aînés anticostiens se fera sentir par la mise en œuvre d'un plan d'action. Celui-ci indiquera comment chacun des services municipaux alignera ses actions pour atteindre les objectifs de la présente politique. Ce plan triennal précisera, pour chaque objectif, des actions qui seront mises en place, le service responsable, le calendrier d'intervention et les coûts afférents, et ce, dans le respect des ressources disponibles.

Une politique familiale et des aînés confirme l'intention des autorités municipales d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de son territoire et cherche à harmoniser les actions entreprises et celles en voie de l'être.

Politique familiale et des aînés

COMITÉ CONSULTATIF

Kristel Bossé :	citoyenne engagée
Marlène Boudreau :	citoyenne engagée
Roger Chenel :	citoyen engagé
Denis Duteau :	maire de la municipalité
Linda Duval :	formatrice, Carrefour action municipale et famille
Nathalie Fournier :	responsable des questions familles-aînés et des aînés
Julie Lavallée :	chargée de projet
Martine Lebeuf :	citoyenne engagée
Gaston Malouin :	citoyen engagé
Véronique Rodgers :	directrice générale de la municipalité
Francine Ross :	agente de développement
Wendy Tremblay :	agente de milieu à la Maison de la communauté



CONSEIL MUNICIPAL AU MOMENT DE L'ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS ET DU PLAN D'ACTION

Monsieur Denis Duteau, maire
Monsieur Stefan Tremblay, conseiller no 1
Madame Nathalie Fournier, conseillère no 2 et responsable des questions familles-aînés
Monsieur Jean-François Boudreault, conseiller no 3
Monsieur Jean-François Auclair, conseiller no 4

